



Projet de recherche B03 : viabilité financière pour des offres de soutien et de décharge

Viabilité financière : un élément essentiel à la prise en charge à long terme d'un proche malade

Les offres de soutien et de décharge destinées aux proches font partie des soins de longue durée. Elles jouent un rôle primordial afin de maintenir, sur le long terme, une prise en charge et des soins par les proches et de limiter autant que possible les pertes de revenu. Pour y parvenir, il faut impérativement que ces offres soient viables financièrement. Dans cette perspective, le projet a pour but d'analyser les offres de soutien et de décharge auxquelles il est fait recours dans différentes situations types. Il indique également quels frais sont supportés par les ménages eux-mêmes et quels paramètres ont une incidence sur les coûts (revenu, domicile, statut d'assuré, etc.). L'analyse met en relief les seuils critiques concernant la viabilité des coûts pour les ménages. Au vu des résultats obtenus, d'éventuelles mesures à prendre seront définies et les différentes solutions envisagées feront l'objet de discussions.

Teneur de la recherche et méthodologie

Le projet consiste en quatre étapes :

1. Dans le cadre d'entretiens avec les organisations professionnelles impliquées dans les six cantons objets de l'étude approfondie, il s'agit d'identifier les cas typiques dans lesquels les proches aidants sont financièrement tributaires, dans une mesure importante, des offres de soutien et de décharge (y c. moyens auxiliaires et transports).
2. Dans ces mêmes cantons, 12 exemples de cas concrets font l'objet d'une analyse approfondie : des entretiens sont menés au sein des ménages et leurs charges sont détaillées et mises en relation avec la situation financière globale.
3. Sur la base de ces constats empiriques, des simulations de calcul sont effectuées. En effet, la situation du ménage est modifiée de manière fictive suivant différents paramètres au niveau des coûts. L'objectif est non seulement de montrer les répercussions que peuvent avoir ces paramètres, mais aussi d'identifier les seuils critiques quant à la viabilité financière.
4. La dernière étape consiste à évaluer, par le biais d'analyses statistiques, le nombre de ménages concernés à l'échelle nationale, à définir les mesures à prendre et les solutions à envisager et à procéder à des simulations, au moyen de quelques exemples, pour calculer les répercussions qu'auraient sur les ménages d'éventuels changements par rapport à la situation actuelle.

Éléments venant étayer les résultats de la recherche

Le projet, qui est mené par une équipe de recherche expérimentée, multilingue et interdisciplinaire au sein du bureau d'études de politique du travail et de politique sociale BASS, privilégie une approche coopérative. Il se base sur un échange continu avec les autorités et les organisations professionnelles dans les cantons objets de l'étude approfondie. Celles-ci sont des sources d'information importantes et des partenaires centraux pour définir les ménages qui feront l'objet des études de cas. Il est fait appel à elles dans différentes situations pour évaluer si les résultats intermédiaires sont corrects. Avant la fin du projet, il est prévu d'organiser un atelier national réunissant les milieux professionnels de tous les cantons concernés afin de discuter des résultats ainsi que des mesures à prendre et des solutions à envisager. Les ménages faisant l'objet des 12 études de cas reçoivent également tous les textes afin qu'ils puissent procéder à d'éventuelles corrections et prendre position.

Durée : 10/2017 – 03/2019

Contact

Heidi Stutz, bureau d'études de politique
du travail et de politique sociale BASS, Berne
www.buerobass.ch